



## CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS MASCULIN 2016-2017

### ART. 1 — Organisation

**A** - Le championnat est ouvert à tous les licenciés masculins FFBSQ. Il se déroule en équipe de cinq.

**B** - Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.

- ◆ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de douze équipes.
- ◆ La division Nationale 2 est composée de deux poules de douze équipes (réparties géographiquement autant que possible).
- ◆ La division Nationale 3 est composée de six poules de douze équipes (réparties géographiquement autant que possible).
- ◆ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives 2015.

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le Comité National Bowling (CNB), les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les ligues (ou CSR Bowling dans les ligues multidisciplinaires).

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le CNB et les ligues (ou CSR) en fonction des classements de la saison précédente.

**C** - Le Championnat de France des Clubs se déroule sur deux journées.

	Nationales	Régionales
◆ 1 <sup>ère</sup> journée :	19 & 20 novembre 2016	10 & 11 décembre 2016
◆ 2 <sup>ème</sup> journée :	11 & 12 mars 2017	25 & 26 mars 2017
◆ 3 <sup>ème</sup> journée :	13 & 14 mai 2017	10 & 11 juin 2017

### ART. 2 — Les équipes

**A** - Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.

**B** - Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux équipes dans la Nationale 3.

**C** - Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.

**D** - Chaque équipe **ne peut utiliser plus de dix joueurs** sur l'ensemble de la saison. Ces 10 joueurs doivent être licenciés dans le club à la date de la compétition. Peuvent être inclus dans les 10 joueurs les licenciés d'une « Ecole de Bowling » de la région administrative rattachés à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).

**E** - Dans chaque équipe, un seul joueur de nationalité étrangère est autorisé sur les pistes.

**F** – Dans chaque équipe, un nombre maximum de **trois** joueurs, en situation de mutation par rapport à la saison précédente, est autorisé sur les pistes. Cette restriction ne concerne que les divisions Nationales.

**G** – Les remplacements sont libres. **Tout joueur ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.** Tout joueur ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, lors d'une journée suivante, dans une autre équipe du club de la division supérieure.

### **ART. 3 — Déroulement de la compétition**

**A** – Ce championnat se déroule en système « Round Robin » par points sur 3 journées :

- ◆ Par match gagné : 3 points
- ◆ Par match nul : 2 points
- ◆ Par match perdu : 1 point
- ◆ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe : **aucun joueur présent**)

**B** – Des points supplémentaires peuvent être gagnés grâce à des bonus :

- ◆ Par match gagné avec plus de 100 quilles d'écart : 1 point pour les vainqueurs
- ◆ Par match perdu avec moins de 25 quilles d'écart : 1 point pour les vaincus

**C** – Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :

- a) Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
- b) Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison.
- c) Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.

### **ART. 4 — Accessions et relégations**

**A** – En division nationale, toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée d'une division supplémentaire à celle résultant de son classement à l'issue du championnat.

**B** – Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Pour la Nationale 1	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les 4 dernières équipes sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).</li></ul>
Pour la Nationale 2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la Nationale 1.</li><li>• Les 3 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).</li></ul>
Pour la Nationale 3	<ul style="list-style-type: none"><li>• La première équipe de chaque poule accède à la Nationale 2.</li><li>• Les 4 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait).</li></ul>
Pour les divisions Régionales	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les 2 premières équipes de Régionale 1 du Centre, d'Ile de France et des Pays de la Loire ainsi que la première équipe de Régionale 1 de chacune des autres régions administratives accèdent à la Nationale 3.</li><li>• Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3 se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.</li></ul>

**C** – Dans le cas où un club, qualifié en fin de saison pour la montée dans une division nationale, est empêché par la présence d'une autre équipe du même club ou n'accepte pas la montée, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée. Le club empêché dans sa montée ou l'ayant refusée évolue la saison suivante dans la même division que celle de la fin de saison.

**D** – Tout club, qualifié la saison suivante dans une division nationale (après montée refusée ou après descente ou maintien), qui refuse son inscription dans sa division est remplacé en priorité par le club le mieux classé relégué de cette même division. Le club ayant refusé son inscription est relégué dans la plus basse division régionale.

**E** – Les ligues (ou CSR) adressent, au plus tôt, les résultats de chacune des journées de championnats de leurs régions.

#### **ART. 5 — Lieux des compétitions**

Le CNB détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les ligues (ou CSR) déterminent les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

#### **ART. 6 — Inscriptions**

**A** – Pour les divisions régionales, les inscriptions doivent parvenir à la Ligue (ou CSR) par l'intermédiaire des clubs, accompagnées d'un chèque de **80** Euros par équipe (voir ligue pour la date limite d'inscription). La ligue (ou CSR) adresse copie de ses poules régionales au CNB dès que celles-ci sont finalisées.

**B** – La ligue (ou CSR) peut demander une caution et en détermine le montant (maximum 250 Euros par équipe). Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné à la même disposition que celle des divisions nationales. Le montant des parties est à régler à la ligue (ou CSR) lors de chaque journée.

**C** – Pour les divisions Nationales 1, 2 et 3, les inscriptions doivent parvenir au CNB par l'intermédiaire des clubs, accompagnées, par équipe, d'un chèque de caution de 600 Euros pour les N1 et N2 et de 300 Euros pour les N3.

**D** – L'encaissement du chèque de caution ne sera réalisé que sur forfait de l'équipe et après examen, par la commission des réclamations, des raisons de celui-ci.

**E** – Le montant des parties est à la charge des clubs. Les règlements du montant des parties de chaque journée sont sollicités lors de l'inscription et encaissés dans la semaine précédant chaque journée.

**F** – La date limite de retour des inscriptions est précisée dans le courrier transmis par le CNB aux clubs concernés.

#### **ART. 7 — Réclamation**

**A** – Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au CNB dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 Euros**.

**B** – Tous litiges ou réclamations sont traités par la Commission des Réclamations composée de trois membres du CNB.

C - La structure d'appel est le CNB, statuant hors la présence des membres de la Commission.

**ART. 8 — Calendrier des divisions nationales**

**HORAIRES (boules d'essais incluses)**

**NATIONALE 1 et 2**

Samedi 09h45 à 13h00 (3 lignes)  
Reconditionnement des pistes  
Samedi 14h30 à 17h45 (3 lignes)  
Dimanche 8h45 à 12h00 (3 lignes)  
Reconditionnement des pistes  
Dimanche 13h45 à 16h00 (2 lignes)

**NATIONALE 3**

Samedi 09h45 à 13h00 (3 lignes)  
Reconditionnement des pistes  
Samedi 14h30 à 17h45 (3 lignes)  
Dimanche 8h45 à 12h00 (3 lignes)  
Reconditionnement des pistes  
Dimanche 13h45 à 16h00 (2 lignes)

Ces horaires pourront, en cas de nécessité, être légèrement modifiés par le délégué.

**RAPPEL : AUCUNE BOULE D'ENTRAINEMENT APRÈS LE DÉBUT D'UNE SÉRIE**

Divisions	1 <sup>ère</sup> journée	2 <sup>ème</sup> journée	3 <sup>ème</sup> journée
Nationale 1	Vierzon	Moussy-le-Neuf	Wittelsheim
Nationale 2A	Rambouillet	Nîmes	Chambéry
Nationale 2B	Saran	Boussy St Antoine	Belfort
Nationale 3A	Chalon-sur-Saône	Plan de Campagne	Aix les Bains
Nationale 3B	Limoges	Toulouse Montaudran	Chauray
Nationale 3C	Angers	Rennes	Nantes St Sébastien
Nationale 3D	Vire	Bourges St Douillard	Boussy St Antoine
Nationale 3E	Moussy-le-Neuf	Valenciennes	St Maximin
Nationale 3F	Besançon Ducky	Vandoeuvre	Reims Tinquex

**ART. 9 — Composition des divisions nationales**

**NATIONALE 1**

B.L.A.C. NANTES  
CHAMPAGNE B.A. REIMS  
EAGLES WITTELSHEIM  
LMBA LES MUREAUX  
MILLENIUM B.A. REIMS  
SHARKS  
SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE  
SLUC NANCY  
STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ  
T.O.A.C. TOULOUSE  
USC DCL  
WINNER'S ORLEANS

### **NATIONALE 2A**

A.D.E.B. DRAGUIGNAN  
AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES  
B C POITEVIN POITIERS  
BOWLING ADOUR BAYONNE  
BOWLING CLUB DE ROANNE  
BOWLING CLUB VINCENNOIS  
FORCE CINETIQUE / AS PTT  
JOCK CHANCE  
PAU BCA 64  
PROMOSTARS DUARIG  
RILAX BOWLING CLUB  
SPORTING BOWL CHAMBERY

### **NATIONALE 2B**

BAC BOWLING ATHLETIQUE CLUB  
BCO COURBEVOIE  
BOWLING CLUB MONETEAU AUXERRE  
BOWLING CLUB ROUEN LE DRAGON  
BOWLING CLUB TRIANGLE D'OR  
CRAZY BOWLERS BC CHELLES  
FUN BOWLERS  
LES DRAGONS DE COLMAR  
LITTORAL BC GRAVELINES  
PAC MAN NANTES  
SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE  
STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ

### **NATIONALE 3A**

ASSOCIATION LES DUCS DIJON  
BC OCCITAN MONTPELLIER  
BC TRICASTIN ST PAUL 3 CHATEAUX  
BOWLERS DES DOMES  
BOWLING CLUB D'AIX EN PROVENCE  
BOWLING STAR LE PONTET  
LES LIONCEAUX DIJON  
LES SPEED BOWLS  
LUCKY STRIKER'S  
QUIHO SIX FOURS  
RED WOLVES AIX LES BAINS  
RED WOLVES AIX LES BAINS 2

### **NATIONALE 3B**

AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES  
A S P T T LIMOGES  
ASPTT TOULOUSE  
B.C. ALBI LE SEQUESTRE  
BOWLING CLUB DES JALLES ST MEDARD  
BOWLING CLUB NARBONNAIS  
FONTAINE BOWLING CLUB  
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE  
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE 2  
SAINT PAUL SPORTS BOWLING  
STRIKERS BOWLING CLUB  
T.O.A.C. TOULOUSE

### **NATIONALE 3C**

ANGERS BOWLING CLUB  
ASPTT BOWLING NANTES  
BOWLING CLUB 35 RENNES  
BOWLING CLUB 35 RENNES 2  
BOWLING CLUB CHERBOURG  
BOWLING CLUB DES OLNES  
FUN BOWLERS  
B.L.A.C. NANTES  
PAC MAN NANTES  
PAC MAN NANTES 2  
ROCKETS NANTES  
TOURS BOWLING CLUB-ECOLE

### **NATIONALE 3D**

BC FONTENAY CHAMPIGNY  
BOWLING CLUB THIAIS  
EAGLES BOWLING VIRE  
FLERS BOWLING IMPACT  
JACKPOT  
LES TITANS ROUEN  
SCORPIONS BOWLING  
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE  
STRIKERS 28  
USC DCL  
WALLABIES ORLEANS BOWLING  
WINNER'S ORLEANS

**NATIONALE 3E**

ACB AMIENOIS  
BC FLANDRES  
VALENCIENNES BOWLING CLUB  
BOWLING CLUB LES VIKINGS  
C.S.G. BOWLING NOTRE DAME DE GRAVENCHON  
CARPE DIEM  
CS BOWLING DE NOGENT  
FORCE CINETIQUE / AS PTT  
LES VIKINGS HONFLEUR  
OBAC RENNES  
PARIS OUEST BOWLING NIKKO  
SQUALES BC CREIL- ST MAXIMIN

**NATIONALE 3F**

A.B.C. PONT A MOUSSON  
AS STAR BOWL AUDINCOURT  
ATSCAB BESANCON  
BCE JOINVILLE  
BOWLING CLUB CHALONNAIS  
BOWLING CLUB DE LA BRUCHE  
BOWLING CLUB DUCKY BESANCON  
BUDDY'S BOWLING CLUB REIMS  
CHARDON LORRAIN BOWLING CLUB  
PIN BULLS  
SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE  
SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE 2